



## COMMUNIQUE DU CENTRE PILOTE MAÏS de la semaine n° 44 du 2/11/2021

La période du 23 au 29 octobre a été caractérisée par une pause au niveau des précipitations sous des températures moyennes proches de la normale. Grâce aux quelques belles journées ensoleillées, les teneurs en humidité des grains ont encore bien diminué cette semaine.

Les variétés précoces (Anovi CS, Benedictio, DKC2788, Es Perspective, KWS Iconico, KWS Johaninio, Henley, LG 30258, Megusto, Micheleen, Sy Calo) ont vu leurs teneurs en humidité significativement diminuer (-2,1 %), cette réduction étant plus élevée que celle atteinte la semaine précédente (1,7%).

En moyenne avec ce type de variétés, les parcelles implantées avant le 30 avril ont une teneur en humidité de 33,6%.

A cette date, dans nos sites de prélèvement, nous comptabilisons 2 parcelles qui sont sous les 32% (Wareme et Eben-Emael). Vu l'augmentation des frais de séchage cette année, il est souhaitable de patienter quelques jours avant de récolter, afin de perdre naturellement quelques points d'humidité.

Pour les variétés un peu plus tardives et plus fréquemment valorisées en grain humide (Agropolis, DKC2990, Farmueller, Farmoritz, Kinsley, RGT Attraxion, RGT Maxxatac), les teneurs en humidité sont passées de 37,9 à 36,6% en moyenne.

Pour les parcelles destinées au grain humide, les variétés les plus précoces peuvent être récoltées. On attendra encore quelques jours pour les plus tardives.

Régions agricoles	Teneurs en humidité du grain			
	Variétés précoces à sécher		Variétés habituellement utilisées en grain humide	
	Sem 44 2021	Sem 44 2020	Sem 44 2021	Sem 44 2020
Région limoneuse et sablo-limoneuse ouest (Naast)	Non prélevé	Récolté	36 à 39,5%	Récolté
Région limoneuse centre (Andenne, Bierghes, Ernage, Jandrain, Mellet, Perwez et Viesville, Wangenies)	32,5 à 39%	Récolté	34,5 à 39%	Récolté

<b>Région limoneuse Est, Nord</b> <b>Région herbagère</b> (Acosse, Eben-Emael, Hemptinne et Waremmes)	<b>31,5 à</b> <b>36,5%</b>	<b>Récolté</b>	<b>34,5 à 39%</b>	<b>Récolté</b>
--	-------------------------------	----------------	-------------------	----------------

Dans la zone limoneuse ouest, seul le site de Naast a été prélevé.

Communiqué de la Cellule vulgarisation du Centre pilote maïs  
Mardi 2 novembre 2021